**Zeitschrift:** Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts jurassiens

**Band:** 72 [i.e. 73] (2002)

Heft: 3

Rubrik: [Impressum]

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 27.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# SOMMAIR E En route vers de nouveaux DEFIS 2 Présentation de «Défis», nouvelle revue de l'ADIJ 3 Conjoncture économique dans nos régions : évolution en 2002 et perspectives pour 2003 5



Par Pierre-Alain Bassin, co-président de l'ADIJ

# En route vers de nouveaux DÉFIS

# Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : Pierre-Alain Bassin, Courtelary, Jean-Claude Crevoisier, Delémont.

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1 tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39 E-Mail : adij@vtx.ch C'est la dernière fois que le bulletin de l'ADIJ paraît sous sa forme actuelle. La prochaine livraison, au début de 2003, portera un nouveau nom : «Défis». Elle se présentera également sous un graphisme plus élaboré.

S'agira-t-il d'un simple «relookage» pour attirer l'œil ou coller davantage à la mode ? Non, comme cela a été expliqué lors de la dernière assemblée générale de l'ADIJ, il s'agit d'un changement fondamental. L'édition de notre revue trimestrielle deviendra l'unique activité de notre association. Elle en élargira aussi progressivement le champ d'action géographique, puisqu'elle s'adressera rapidement au public de l'Arc jurassien franco-suisse. Son contenu traitera de toutes les questions liées à l'aménagement du territoire et du cadre de vie.

De nombreux organismes déploient déjà des activités fécondes dans cet espace géographique. Ils abordent une grande variété de problématiques transfrontalières. Selon les domaines, ils opèrent sur des territoires à géométrie variable. Ils concourent à faire de l'Arc jurassien franco-suisse, une région transfrontalière forte et attractive, fondée sur de réelles collaborations dans l'aménagement du territoire et les transports, dans l'économie et le tourisme, dans la formation et l'action sociale. Cette dynamique est motivée par le fait que les problèmes et les enjeux rencontrés de

part et d'autres de la frontière sont souvent identiques.

L'ADIJ n'entend pas se profiler comme un acteur supplémentaire à côté de ceux qui accomplissent déjà un travail remarquable. Elle n'en n'aurait ni les moyens, ni la légitimité. Elle va se contenter d'offrir à ceux qui voudront bien s'en servir un outil permettant de mieux faire connaître leurs activités auprès d'un plus large public. Car, si la plupart des quotidiens ont une rubrique transfrontalière, il manque encore un magazine servant à communiquer des expériences et des informations ou à échanger des compétences. L'ADIJ souhaite aussi donner aux chercheurs des hautes écoles l'occasion de rendre accessibles le fruit de leurs travaux dans les mêmes domaines.

Ce projet, sur lequel nous travaillons depuis une année, nécessite évidemment des ressources et des compétences supplémentaires. Les contributions de toutes les associations et groupements existants seront les bienvenues. Comme le seront aussi des forces jeunes auxquelles nous pourrons passer le témoin lorsque «Défis» aura atteint son rythme de croisière. Celles et ceux qui sont intéressés à collaborer passionnément au lancement de ce nouveau magazine sont donc invités à prendre contact avec notre secrétariat.

## BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS JURASSIENS

Chambre d'économie et d'utilité publique 72° année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.-Prix de ce numéro : Fr. 14.-

Annonces publicitaires : administration de l'ADIJ, 2740 Moutier